



Attestation individuelle relative à l'utilisation d'un logiciel ou d'un système de caisse sécurisé

Volet n°1 / Partie à remplir par l'éditeur du logiciel de caisse

Je soussigné, GUTH Vincent, représentant légal de l'association OUVRETA FERME, éditeur du logiciel WWW.OUVRETA FERME.ORG, atteste que les fonctionnalités de caisse de ce logiciel, mis sur le marché à compter du 12 février 2026, dans sa version n°3.0 satisfont aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis du I de l'[article 286 du code général des impôts](#).

Le périmètre couvert par cette attestation concerne les fonctionnalités suivantes :

- Fonctionnalité de gestion des commandes permettant l'enregistrement de toute commande réalisée par des clients particuliers, soit à l'initiative des clients eux-mêmes, soit à l'initiative de l'entreprise utilisatrice du logiciel
- Fonctionnalité de journal de caisse permettant l'enregistrement de toutes les transactions créditrices et débitrices réalisées dans l'entreprise utilisatrice du logiciel pour un moyen de paiement donné en vue d'une intégration en comptabilité

Fait à Saint-Amant-Tallende, le 7 mars 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Guth Vincent', is written over a horizontal line.

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende ([code pénal, art. 441-1](#)). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

Volet n°2 / Partie à remplir par l'entreprise qui utilise le logiciel

Je soussigné, _____, représentant légal de la société _____, certifie avoir souscrit au service proposé par l'association OUVRETAFERME le _____, dans l'objectif d'utiliser le logiciel de caisse mentionné au volet 1 de cette attestation. J'atteste utiliser ce logiciel de caisse pour enregistrer les règlements de mes clients particuliers, conformément à la réglementation fiscale en vigueur, depuis le _____.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende ([code pénal, art. 441-1](#)). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.